

Code Natura 2000 : A 246

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.411-1 et L.411-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe III
- Liste rouge nationale : Espèce à surveiller

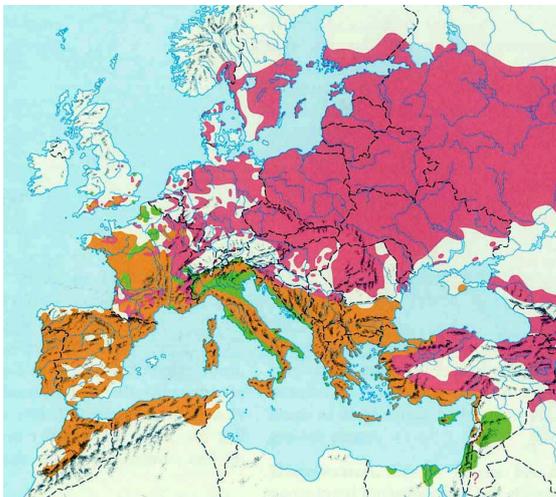
- Classe : Oiseaux
- Ordre : Passériformes
- Famille : Alaudidés

**Description de l'espèce**

Petite alouette trapue, aux ailes larges et à la queue courte. La tête est typique avec un sourcil blanc marqué se rejoignant sur la haut de la nuque. Les parotiques (joues) rousses contrastent nettement avec le sourcil et le collier blanc. Sur le ventre et la poitrine blanche il y a de longues stries noires typiques de l'espèce. Le chant, émis lors d'un vol ondulé et planant est caractéristique : lulu lulu lulu lulu sifflé et decrescendo.

Biologie et Ecologie**Habitats**

Toutes sortes de milieux semi-ouverts à ouverts relativement secs et bien exposés : plaines viticoles entrecoupées de friches, garrigue dégradé comportant des pelouses, pelouses calcicoles, prairies bien exposées en zone bocagère (moyenne montagne), dunes semi-boisées...

Répartition en France et en Europe

Source : Cramp S. et al. (1977-1994). *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. The Birds of the Western Palearctic Vol. 1 to IX*

En Europe, elle occupe toute la zone tempérée et méditerranéenne dès qu'elle trouve des endroits ouverts plus ou moins secs pour s'installer.

En France, cela correspond souvent aux zones où la culture de la vigne est bien implantée (Aquitaine, Vallée du Rhône, Bourgogne, Alsace, Pays de Loire). Elle est présente également dans les zones des vallées bocagères (Massif Central, Lorraine, Limousin, région Centre). Elle a quasiment disparue des zones de grandes cultures (Beauce, Brie, Picardie).

Dans le Loiret, la majorité des couples nicheurs est cantonnée en Sologne.

Régime alimentaire

L'espèce est à la fois insectivore et granivore, ce qui lui permet de passer l'hiver sur place. L'essentiel des proies capturées en été sont des insectes terrestres de taille moyenne (orthoptères, coléoptères) et des araignées. Elle mange également des petits gastéropodes. En hiver, elle est plutôt granivore.

Reproduction et activités

Les mâles émettent les premiers chants dès le début du mois de février. Le nid construit par la femelle se trouve au sol à côté d'une touffe d'herbe, généralement sur des terrains perméables et donc à caractère xérique. Les pontes (4 œufs) ont lieu dès la deuxième décennie de mars, mais la plupart ont lieu début avril. L'incubation, qui commence après la ponte du dernier œuf, est assurée par la femelle pendant 12 à 14 jours. Les jeunes quittent le nid, âgés de guère plus de 2 semaines, avant de voler véritablement. Par contre, ils courent assez vite et font preuve d'un mimétisme remarquable. Une fois l'envol des jeunes réussi, le couple effectue une deuxième nichée dans un endroit situé au proche voisinage.

Migrations

L'espèce est quasi sédentaire dans le Sud de la France. Elle effectue de faible déplacement à l'automne et en fin d'hiver.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

A l'échelle européenne, La population européenne nicheuse, estimée entre 1 et 2.5 millions de couples, connaît un fort déclin, et est considérée comme « vulnérable ». L'effectif nicheur français de l'Alouette lulu se situe probablement dans la fourchette 50 000 à 500 000 couples en 1997, et connaît des fluctuations possibles de plus de 20% depuis les années 1970. La population hivernante française compte de 100000 à 1 million d'individus. En France, cette espèce est seulement « à surveiller » du fait de sa distribution relativement stable. Cependant, au Nord de la France, on constate progressivement une érosion des effectifs et de la distribution de l'espèce. Ceci est également le cas dans le département du Loiret, où elle a déjà disparu de l'ouest de la Sologne orléanaise. (ROCAMORA et al., 1999)

Caractéristiques de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

Sur le site Natura 2000 « Vallée de la Loire du Loiret », l'Alouette lulu est présente aux abords du fleuve uniquement en période hivernale, quelques bandes sont observées régulièrement. Elle profite des milieux ouverts plutôt secs et ensoleillés, parsemés d'arbres et buissons pour y rechercher sa nourriture. La mosaïque de prairies, pelouses et friches présente le long de la Loire sont ainsi favorables à cette espèce. (Naturalistes Orléanais, 2003)

Menaces

Les menaces pour cette espèce sur le site, sont liées à l'intensification des pratiques agricoles (augmentation des surfaces de grandes cultures) et à l'abandon de certaines pratiques agricoles (élevage). Ceci a pour effet de diminuer les surfaces de prairie et de pelouse présentes le long de la Loire, qui sont remplacés par des grandes cultures, des plantations de peupliers ou abandonnées.

Mesures de gestion conservatoire

La préservation des milieux ouverts et de leur mosaïque passe principalement par la préservation et la pérennisation de l'élevage et du pâturage extensif.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

La gestion des zones agricoles en conservant les activités traditionnelles et les petits parcellaires seront favorables aux espèces insectivores vivant dans les habitats similaires (Pie grièche écorcheur,...).

Ce type de mesures préconisées dans le cadre du DOCOB ZCS sera repris pour les actions de la ZPS.